

Siège : 9, rue Robert Scott, Bruxelles 18
Tél : 45.26.09

Zetel : Robert Scottstraat 9
Brussel 18. Tél : 452609

Bulletin n° 5 - Avril 1967

Bulletijn nr 5 - April 1967

VISITE A DROGENBOS

Une trentaine de membres ont participé à la visite organisée le 4 mars dernier. Un beau rayon de soleil incitant à la promenade, le groupe se rendit d'abord par des chemins champêtres, jusqu'au moulin du Neckersgat, fort pittoresque, mais malheureusement en assez mauvais état. Il faut espérer que ce bâtiment survivra à l'urbanisation prochaine de ce quartier. De retour à Drogenbos les participants visitèrent l'église St Nicolas, sous la conduite de M. le curé Fineau, à qui l'on doit la restauration de cet édifice effectuée il y a quelques années. L'église de Drogenbos fit longtemps partie du domaine seigneurial de cet endroit. Spirituellement elle dépendit de l'église St Pierre à Uccle jusqu'en 1805, date à laquelle Drogenbos fut érigé en paroisse distincte. Une pierre placée contre l'église mentionne la liste des curés depuis cette date. L'église est un exemplaire typique du style gothique brabançon se caractérisant par la présence d'une tour centrale. Parmi les églises apparentées à celle de Drogenbos, on peut citer l'église de Schepdael et surtout celle de Meldert. Nous en connaissons l'architecte : il s'agit de Jan van Lire dont le nom apparaît gravé dans la tour. Le chœur en est tourné vers l'Orient comme pour la plupart des églises anciennes. Bâtie à la fin du XIIe siècle, l'église subit cependant par la suite de nombreuses ajoutes et modifications. C'est ainsi que la tour et certains murs ont été reconstruits partiellement en briques, et que des fenêtres flamboyantes ont été aménagées. A l'intérieur le plafond de la nef, au dessus duquel existait jadis un grenier, fut supprimé au XIXe siècle et remplacé par un plafond en forme de voûte. De même le pavement a été surélevé d'une cinquantaine de centimètres, ce qui se remarque notamment par la position du tabernacle, en forme de niche et de la crédence qui lui fait face. Il faut noter aussi les têtes fort curieuses qui décorent les piliers de l'église. Dans le chœur, un beau vitrail représente la Sainte Trinité, la Nativité, St Nicolas et St Henri. Parmi le mobilier de l'église, M. l'abbé Fineau nous fit admirer particulièrement une splendide statuette de Ste Anne, ainsi que les statues de N.D. de Drogenbos, Mère de Miséricorde, de St Antoine Ermite et de St Nicolas. Plus moderne mais non moins remarquable, un tableau du peintre De Boeck, lui-même habitant de Drogenbos, représente le Christ en croix, lieu entre le ciel et la terre. A citer encore la cuve baptismale portant l'inscription suivante : " Adrianus du Bois, dominus temporalis de Droegenbosch me fieri fecit a° Mdlviii. Adrien du Bois, seigneur temporel de Drogenbos m'a fait faire l'an 1558. A l'extérieur, on remarquera un Christ en tunique, réminiscence byzantine, très rare dans notre pays (cf. le Christ de Tancremont) et une statue récente de St Nicolas. Nous remercions vivement M. l'Abbé Fineau qui a bien voulu nous guider avec une grande compétence et beaucoup de coeur, dans la visite de ce splendide joyau de notre région.

L'AMUTRA (Association pour le musée du tramway, 47 avenue Wielemans Ceupens à Bruxelles 19) organise sa cérémonie de réouverture annuelle de son musée de Schepdaal le samedi 1er avril prochain. A cette occasion, un convoi historique, composé d'une ancienne motrice électrique, d'une ancienne remorque de tram à vapeur, et d'une remorque ouverte, partira de la place St Job à 14 heures précises pour suivre ensuite la ligne du "V" par l'avenue Victor-Emmanuel III et la chaussée de Waterloo. Exceptionnellement cette année, les anciennes voitures automobiles du VETERAN CAR CLUB DE BELGIQUE participeront à la manifestation.

Nouveaux membresNieuwe leden

Membre protecteur - Beschermende lid.

M. le Baron Jean Calmeyn, Bourgmestre de Drogenbos; 202 Grand'Route, Drogenbos.

Membres de soutien - Steunende leden

M. Jacques Lekeu, 102 rue J.B. Colyns, Bruxelles 6.

Mme Claire Bihin, 43 avenue du Manoir, Bruxelles 18.

M. Herman Van Calster, 16 rue François Bossaerts, Bruxelles 3.

M. Julien Cuypers, Tenots 2, Overysse.

M. Edgar Vandekerkhove, 7 avenue de Sumatra, Bruxelles 18.

Exposition organisée par le Cercle

Notre Cercle a l'intention d'organiser prochainement une exposition dans le but de mieux faire connaître son existence et ses objectifs.

A cette fin seront exposés tous objets d'intérêt historique, archéologique et folklorique, concernant Uccle et environs.

Toute personne susceptible de nous prêter à cette occasion des objets leur appartenant, est aimablement priée de se mettre en rapport avec :

Monsieur J.M. Pierrard, 9 rue Robert Scott, Bruxelles 18. Tél : 452609 pour tout ce qui concerne l'archéologie.

Monsieur P. Léonard, 38 avenue du Feuillage, Bruxelles 18. Tél : 741529 pour tout ce qui concerne le folklore.

Monsieur J. Deconinck, 45 avenue Houzeau, Bruxelles 18. Tél : 74.44.93 pour tout ce qui concerne l'histoire.

De plus c'est ce dernier qui assumera la responsabilité de l'organisation générale de l'exposition, et auquel il faudra donc s'adresser pour tout autre problème concernant celle-ci.

Nous espérons que cette exposition pourra se faire avec la collaboration de l'administration communale d'Uccle.

J. Deconinck.

CONSIDERATIONS HERALDIQUES SUR LE MARIAGE DE MARIE DE STALLE EN 1362.

En 1362 fut célébré le mariage de Marie de Stalle, fille du seigneur de Beersel, et de Jean de Witthem. C'est par là que le château et la seigneurie de Beersel, passèrent à la Maison de Witthem, et ce, jusqu'au 17^e siècle.

Nous laisserons à Monsieur Charles Mertens, ex-conservateur de ce château, le soin de nous raconter les deux entrevues qui décidèrent de ce mariage.

"A cette époque, Jean de Witthem comptait parmi les chevaliers les plus accomplis du duché. Il secondait ou remplaçait son père, Jean de Cosselaer, devenu âgé, dans diverses missions officielles.

Lors d'une chasse près de Bruxelles, il avait trouvé un accueil empressé au château de Beersel, auprès du seigneur Henri de Stalle et de sa fille Marie.

Depuis lors, trois ans s'étaient écoulés pendant lesquels il avait vécu dans ses domaines du Brabant et du Limbourg, et parcourant sans cesse le duché pour accomplir sa mission de Sénéchal, loin de la belle châtelaine de Beersel.

Mais il conservait d'elle deux précieux souvenirs: une écharpe brodée de ses mains et la promesse qu'elle n'appartiendrait jamais à un autre, tant qu'il ne lui aurait pas renvoyé cette écharpe.

Trois ans de constance! c'était beaucoup même au 14^e siècle.

Ce ne fut donc pas sans de vives appréhensions qu'un jour de printemps de 1362, Jean de Witthem arriva, suivi de ses écuyers, en vue du château de Beersel.

Henri de Stalle ayant fait abaisser le pont-levis, s'avança à la rencontre du seigneur dont il avait reconnu le blason et l'ayant introduit dans la grande salle du premier étage du donjon, il s'empressa de faire venir sa fille. Celle-ci pâlit et rougit tour à tour en apercevant l'hôte en compagnie duquel elle avait passé jadis de si heureux moments.

En la retrouvant plus belle que jamais, en lisant dans ses yeux tendrement fixés sur lui tout l'amour qu'il lui avait inspiré, la parole lui manqua, et il ne put que lui baiser respectueusement la main. Mais, dans ce mouvement, son pourpoint s'entrouvrit et laissa voir sur sa poitrine l'écharpe de la jeune châtelaine.

Peu de temps après, on célébrait dans la chapelle du château de Beersel, l'union de Jean de Witthem avec Marie de Stalle."

Si l'on cherche à représenter ces rencontres en image ou en maquette, ou plus simplement à se les imaginer, autrement dit si l'on cherche à faire revivre l'histoire, il devient nécessaire de connaître les armoiries des intéressés.

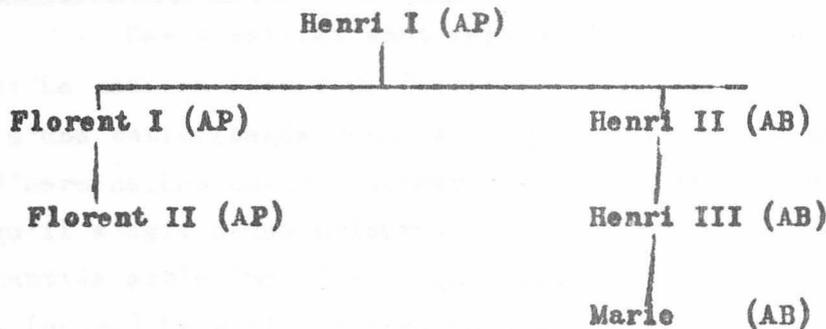
Celles-ci devaient se retrouver, flottant sur la plus haute tour du château, ornant le manteau de cheminée de la grande salle du donjon, fleurissant sur les objets familiers, les meubles, les vêtements etc..., pour la famille de Stalle; et pour Jean de Witthem, sur sa bannière et sur les manteaux de ses écuyers et suivants.

Considérations sur les armoiries d'Henri de Stalle.

La première image qui s'impose à notre esprit lorsqu'on nous parle de ce mariage est celle du château de Beersel. Et sur la plus haute tour de celui-ci devait flotter la bannière de son seigneur: Henri III de Stalle.

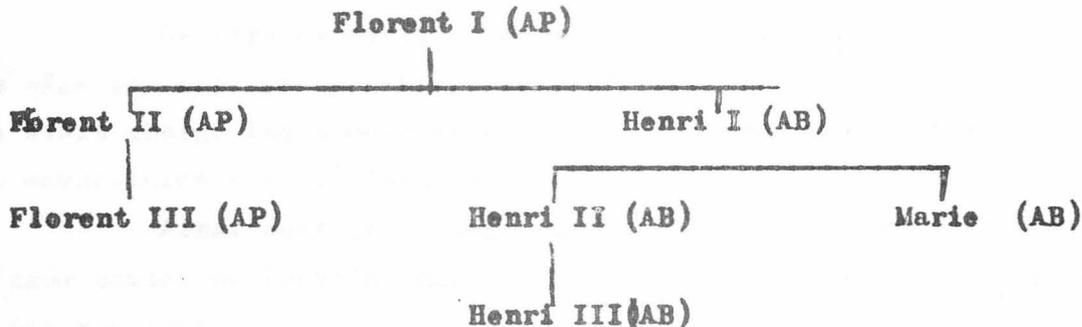
Nous savons par les sceaux de l'époque que la famille de Stalle portait pour armoiries pleines (c'est-à-dire non modifiées, non "brisées"): de gueules (rouge) à la fasce (bande horizontale) d'hermine. Les armoiries pleines étaient celles que se transmettaient les fils aînés successifs de la famille. Les frères puînés devaient nécessairement "briser" donc modifier légèrement les armoiries de base afin de ne pas créer de confusion entre leur descendance et celle de leur aîné.

D'après Houwaert dans "Liber familiarum", Henri III de Stalle (1350) était le fils aîné d'Henri II de Stalle (1337) lui-même second fils d'Henri I de Stalle (1370). Ainsi Henri II dut-il briser les armoiries paternelles, ce qu'il fit en plaçant un maillet d'or au canton dextre du chef (soit en haut à gauche de l'écu). Henri III reprit ensuite, comme fils aîné, les armoiries de son père sans autre modification.



AP=armoiries pleines AB=armoiries brisées par un maillet.

Dans Butkens "Les Trophées du Brabant" nous trouvons une généalogie assez différente, qui se présente comme suit:



Quelqu'un pourra-t-il nous donner la généalogie exacte de la famille de Stalle à ce moment?

Quoiqu'il en soit les conclusions héraldiques qui nous concernent sont les mêmes dans les deux hypothèses. Henri de Stalle, père de Marie, portait les armoiries brisées, soit comme frère puîné (Butkens), soit comme fils aîné d'un puîné (Houwaert).

L'archiviste Wauters nous apprend dans son "Histoire des environs de Bruxelles", l'origine des armoiries de Stalle:..."Cette famille descendait, parfit-il, des comtes de Louvain par bâtardise, car elle en portait les armes légèrement modifiées: un écu de gueules à la fasce d'hermine".

Les comtes de Louvain, en effet, portaient les antiques armes du Lothier: de gueules à la fasce d'argent. Ainsi les armes de Stalle seraient une "brisure" de celles des comtes de Louvain dont la dynastie engendra les ducs de Brabant.

Marie de Stalle descendait donc par voie bâtarde des comtes de Louvain.

Les filles portant toujours les armoiries pleines de leur père, Marie avait donc pour armes celles-là mêmes qui flottaient alors sur le château de Beersel:

"de gueules à la bande d'hermine, un maillet d'or chargeant le canton dextre du chef".

Considérations sur les armoiries de Jean de Witthem.

Ces armoiries sont reproduites dans l'ouvrage de Monsieur Charles Mertens: "Le château féodal de Beersel et ses seigneurs". Il s'agit d'un écu au lion chargé d'une cotice (bande dont la largeur est réduite de moitié) aux trois mouchetures d'hermine. Les émaux (couleurs) ne sont pas donnés. Il ne fait cependant aucun doute qu'il s'agit d'une brisure, par adjonction de la cotice d'hermine, des armes du Brabant: de sable (noir) au lion d'or, armé (griffes) et lampassé (langue) de gueules (rouge). La cotice d'hermine semble indiquer une descendance illégitime puisqu'elle est une variante de la barre de bâtardise.

L'histoire vient confirmer ses suppositions. Jean de Witthem est en effet le fils de Jean de Cosselaer, et petit-fils du duc Jean II de Brabant.

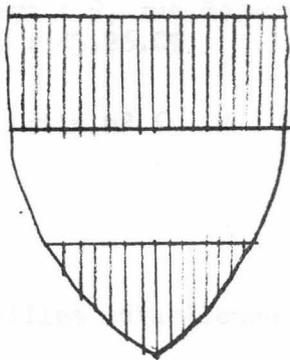
Ce dernier avait eu un fils illégitime de Catherine de Cosselaere avant même son mariage avec Marguerite d'Angleterre; c'est pourquoi Jean de Cosselaere avait chargé les armoiries paternelles d'une cotice d'hermine (blanc aux trois mouchetures noires). Jean de Witthem avait hérité des armoiries de son père.

Ainsi donc, le mariage qui nous occupe, unissait deux descendants de la lignée comtes de Louvain-ducs de Brabant. Ceci à notre connaissance n'avait jamais été souligné.

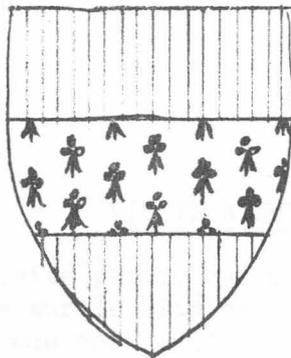
Ce ne sont cependant pas ces armoiries que le promoteur curieux aura rencontré soit au château soit à l'église de Beersel. Il n'aura vu, pour la Maison de Witthem, que des armoiries écartelées, qui se lisent: au 1/4 de Brabant, sans cotice; aux 2/3 de Witthem, qui est d'argent à la croix engrêlée d'azur.

Nous pouvons nous demander à quel moment et aussi à quelle occasion s'est faite cette transformation. Ces questions feront l'objet d'une prochaine communication.

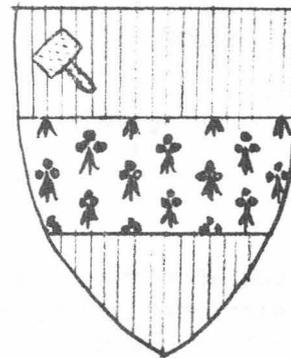
Jean Deconinck.



Comtes de Louvain.



Famille de Stalle.



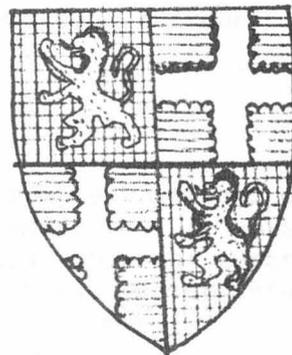
Henri et Marie de Stalle.



Ducs de Brabant.



Jean de Cosselaer et
Jean de Witthem



Famille de Witthem
au XV^e siècle.